

POINT À TROIS ANS SUR LA FUSION DU CHU DE POITIERS ET LE GROUPE HOSPITALIER NORD VIENNE

Le Centre hospitalier universitaire de Poitiers est le deuxième CHU de Nouvelle-Aquitaine. Il s'organise sur cinq sites : le site de la Milétrie de Poitiers, le site de Châtellerault, le site de Loudun, le site de Lusignan et le site de Montmorillon. Le CHU de Poitiers assure d'une part une mission de proximité pour les 192 000 habitants de la communauté d'agglomération de Poitiers (Grand Poitiers) avec une filière complète de prise en charge : court séjour, soins de suite, rééducation et soins de longue durée. Le CHU de Poitiers exerce d'autre part une mission d'appel régional et de recours pour les 436 000 habitants de la Vienne et les 1 800 000 habitants du Poitou-Charentes. Ce recours s'applique notamment en cardiologie, en cancérologie, en gériatrie, en neurochirurgie, en pédiatrie, en biologie et en imagerie. Le CHU de Poitiers est également l'établissement support du groupement hospitalier de territoire (GHT) de la Vienne qui a été créé le 1^{er} juillet 2016, dans le cadre de la loi de modernisation du système de santé. Il est l'un des douze GHT que compte la Nouvelle-Aquitaine.

Le site Camille-Guérin de Châtellerault, situé à 45 km de Poitiers (35 min) et 51 Km de Loudun (50 min), est le deuxième site du CHU de Poitiers depuis la fusion avec le groupe hospitalier Nord-Vienne intervenue en janvier 2021 après deux ans de direction commune. C'est le pôle de proximité important du nord du département de la Vienne, proche des Deux-Sèvres, de l'Indre et de l'Indre-et-Loire. Il assure une mission de soins de proximité pour la communauté d'agglomération du pays châtelleraudais qui compte 86 000 habitants. Le site dispose de 549 lits et places installés.

Le service des urgences accueille environ 22 000 passages par an. Un service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR) est disponible 24H/24, et une hélistation est implantée, proche du service des urgences et facilement accessible. Le site développe une activité de chirurgie, de médecine et d'obstétrique, réalisée par des praticiens à temps plein à Châtellerault ou en temps partagé avec Poitiers et Loudun. On y trouve également une activité importante de soins de suite, un secteur de long séjour et un EHPAD.

Après un épisode de deux ans et demi de direction commune entre le groupement hospitalier Nord-Vienne et le CHU de Poitiers, les deux établissements ont opéré une fusion au 1^{er} janvier 2021. Trois ans après cette fusion, il est proposé de faire un bilan de ce rapprochement.



LA FUSION A PERMIS D'AMÉLIORER L'OFFRE DE SOINS DU TERRITOIRE DE CHÂTELLERAULT

LA MODERNISATION DES URGENCES

Le service des urgences de Châtellerault fonctionne en continu grâce à la présence de l'équipe territoriale d'urgentistes. Cette équipe territoriale, mise en place en 2017, permet d'assurer la continuité d'activité et l'ouverture 24/24 et 7j/7 des urgences de Châtellerault et ainsi de répondre aux besoins de la population du territoire. Un projet de réaménagement et d'extension du service des urgences a été mené en 2018-2019. Il faisait suite à un rapport d'inspection de l'ARS, de juin 2017, qui avait mis en évidence :

- la nécessité d'une réorganisation des locaux des urgences jugés inadaptés au nombre de passages de patients (locaux prévus pour 15 000 passages/an, et 23 000 passages/an anticipés en 2027) ;
- la nécessité de revoir l'accueil pour améliorer la confidentialité et délimiter les zones d'attente des patients ;
- l'amélioration de la zone de tri ;
- l'augmentation de la capacité en lits de l'unité d'hospitalisation de courte durée.

Le projet s'est articulé autour de trois axes pour répondre à ces prescriptions :

- reconsidérer l'accueil avec :
 - la définition d'une zone d'accueil intégrée dans le service des urgences ;
 - la création d'un bureau traversant pour l'infirmière d'accueil et d'orientation (IAO), permettant la prise en charge des patients de la filière courte comme de la filière patients couchés ;
 - l'agrandissement de la zone d'attente patients couchés ;
 - l'identification d'une zone d'attente pédiatrique ;
 - l'identification d'un circuit des patients en garde à vue (box dédié) et l'accueil des patients de filière psychiatrie et addictologie ;
- redéfinir les filières par la sectorisation avec :
 - la réorganisation du service en trois secteurs : urgences graves, filière courte-traumatologie et l'unité d'hospitalisation de courte durée ;
 - le passage de 6 à 8 lits d'unité d'hospitalisation de courte durée ;
 - la création d'un box de gériatrie ;
 - le repositionnement du poste décisionnel plus au cœur des urgences ;
 - la création d'un 2^e box pour le service d'accueil des urgences vitales ;
 - la création de 3 nouveaux box d'examen : box pédiatrie ; box petite chirurgie, box « plâtre » ;
- repenser les locaux de service et de rangement avec :
 - la création d'une salle dite polyvalente pour les staffs, salle de rencontre des familles ;
 - l'aménagement d'une zone tertiaire avec 1 bureau médical, 1 bureau cadre ;
 - la création d'une zone de stockage (lits, fauteuils, etc).

Ce projet a opéré une restructuration importante des locaux existants (600 m²) et une extension de 170 m². Il a permis de mettre en évidence l'accès aux urgences, de séparer le circuit patient couché/patient debout, d'identifier la filière courte et la filière longue, de repenser l'accueil patient et la zone d'attente avec une zone pédiatrique, et de créer de nouveaux box d'examen.

Les travaux se sont déroulés en trois grandes phases de 2019 à mars 2023 (interruption année 2020 Covid), tout en poursuivant l'activité (travaux en site occupé). Le coût global de l'opération a été de 2,3 M€ : 2,2 M€ pour les travaux et 121 700 € pour les équipements biomédicaux, dont le renouvellement des équipements de monitoring.

LE DÉVELOPPEMENT DE LA CANCÉROLOGIE

Le CHU de Poitiers a souhaité développer son activité d'hôpital de jour de cancérologie sur le site de Châtellerault en 2022 avec l'arrivée de deux oncologues (un à 0,5 ETP et un à 0,4 ETP), praticiens en temps partagé entre le site de Poitiers et le site de Châtellerault.

L'activité de chimiothérapie s'est ainsi accrue de 51%, passant de 1 850 séances de chimiothérapies en 2021 à 2 800 séances en 2023, avec un développement de l'activité de chimiothérapie du sein et de l'appareil digestif.

Le développement de cette activité s'est accompagné de la restructuration des locaux de la pharmacie à usage intérieur (290 M²) avec la création d'une « salle blanche » où ont été installés une nouvelle hotte à flux laminaire (en 2022) et un isolateur en octobre 2023, afin d'augmenter la production de poches de chimiothérapie sur site.

Les travaux se sont déroulés en deux grandes phases entre avril 2022 et octobre 2023, avec un relais de production des préparations de chimiothérapie par l'unité de reconstitution des cytostatiques de Poitiers, pendant les phases d'arrêt de production sur Châtellerault (1 semaine en 2022 et 10 semaines en 2023), ce qui a permis de maintenir l'activité de cancérologie sur le site.

Le coût global de l'opération a été de 705 000 € : 450 000 € pour les travaux et 255 000 € pour les équipements biomédicaux (dont 230 000 € pour l'isolateur et ses 2 drugcams).

LE DÉVELOPPEMENT GLOBAL DES ACTIVITÉS MÉDICALES

La fusion a permis d'élargir l'offre de soins au profit de la population du territoire de Châtellerault.

- Les activités qui se sont développées entre 2019 et 2023 :

- handimed86 hospitalisations de jour (dentaire et médical) : + 315% ;
- consultations dentaires Handimed86 : + 11% ;
- consultations de cardiologie : + 41% ;
- consultations de médecine : + 41% (dont consultations de diabétologie : + 412%, consultations de médecine interne : + 17%, et consultations de dermatologie : + 159%) ;
- consultations d'ophtalmologie : + 1% ;
- consultations de pneumologie + 18% ;
- consultations de médecine gériatrique : + 63%.

Inversement, les consultations de chirurgie ont baissé de 7% entre 2019 et 2023, en raison d'un défaut d'attractivité, à l'échelle nationale, des professions de médecin anesthésiste réanimateur et chirurgien.

- Les activités nouvellement créées depuis la fusion :

- consultations de médecine vasculaire : 1215 en 2023 ;
- consultations de neurologie : 397 en 2023 ;
- consultations de rhumatologie : 183 en 2023.

- Les projets de nouvelles activités :

- l'hémodialyse : le CHU prévoit d'ouvrir 12 places d'hémodialyse en hôpital de jour, activité pour laquelle il a été autorisé par l'ARS en 2022 ;
- l'imagerie : le site de Châtellerault disposera d'un second scanner début 2026, le démarrage des travaux étant fixé au 10 avril 2024.

LE MAINTIEN ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ MÉDICO-TECHNIQUE

- Le maintien d'une antenne de biologie

Alors que le laboratoire du site de Châtellerault était menacé par les départs successifs des biologistes, la création d'une antenne de biologie rattachée au laboratoire du CHU a permis de pérenniser et sécuriser l'activité de biologie sur le site Châtellerault. Ce rapprochement a permis par ailleurs de réaliser des économies d'échelle. Depuis le 1^{er} avril 2019, la biologie est ainsi organisée dans le cadre d'un laboratoire multisites. L'antenne laboratoire du site de Châtellerault a conservé environ 55% de son activité antérieure, le reste ayant été transféré au CHU de Poitiers. La dynamique liée à la démarche qualité COFRAC s'est amplifiée en association avec les qualitiens du site de Poitiers.

- L'imagerie

Depuis la fusion, le service d'imagerie du CHU de Poitiers envoie des radiologues chaque jour pour assurer la continuité des vacations d'échographie, scanner, IRM et sénologie du site de Châtellerault, facilitée par la convergence des outils. Parallèlement, le site sera équipé d'un scanner supplémentaire, prévu pour 2026.



LA POLITIQUE DE GESTION DES ÉQUIPES MÉDICALES A PERMIS DE SOUTENIR L'ACTIVITÉ DU SITE MALGRÉ DES TENSIONS SUR CERTAINS SECTEURS

Depuis la fusion intervenue le 1^{er} janvier 2021, la synthèse suivante peut être réalisée.

FORCES MÉDICALES ET ORGANISATIONNELLES

- Urgences/SAMU/SMUR/réanimation : service unique qui organise une équipe territoriale sur les 4 service d'accueil des urgences de la Vienne et assure 7 lignes SMUR
 - service d'accueil des urgences + SMUR
 - aucune suspension d'activité
 - universitarisation du service : chef de service hospitalo-universitaire
- Oncologie hématologique : développement de l'hôpital de jour
- Médecine gériatrique aiguë :
 - transformation de 10 lits de post urgences pour accroître le capacitaire du service porté à 30 lits
 - développement des admissions directes en gériatrie avec la médecine de ville, le dispositif d'appui à la coordination et le service d'accès aux soins depuis septembre 2023
- Cardiologie territoriale avec un service d'accueil des urgences dédié, une filialisation départementale et un service présent sur les 4 sites (Poitiers, Châtelleraut, Loudun, Montmorillon)
 - Site de Châtelleraut : organisation d'un service territorial avec
 - consultations ;
 - explorations fonctionnelles non invasives (échographies cardiaques, ETO, ETC, échographies dobutamine) ;
 - volonté de développer l'activité de scanner cardiaques (Holter, ECG et MAPA de 24h)
 - avis aux urgences et avis aux services ;
- Pneumologie : 1,3 ETP (praticiens en temps partagé avec Poitiers)
- Neurologie : 0,5 ETP assuré par plusieurs praticiens (chefs de cliniques) et une assistante partagée qui termine en novembre 2024
- Handimed 86 : relance d'un service de prise en charge des personnes handicapées discompliantes aux soins avec :
 - le recrutement d'un chirurgien-dentiste à temps plein ;
 - l'augmentation du temps médecin de 0,3 ETP (effectifs de 0,8 ETP) ;
 - structuration de filières de prise en charge avec les spécialités, d'adressage avec les institutions spécialisées.
- Imagerie médicale : création d'un service territorial sur les site de Poitiers, Châtelleraut, Montmorillon, Loudun
 - acquisition d'un deuxième scanner (installation 2026)
- Hépatogastro-entérologie : départ des deux praticiens temps plein en juin 2024
 - remplacement à hauteur d'1 ETP par les praticiens du service de Poitiers
 - recherche d'un recrutement externe
- Chirurgies
 - urologie : départ d'un praticien en février 2024, remplacé à 40% par deux praticiens du service de Poitiers, recherche d'un recrutement pérenne.
 - chirurgie viscérale, départ annoncé en juin 2024 d'un praticien (chirurgie générale et chirurgie de l'obésité) – organisation avec le service de chirurgie viscérale de Poitiers
 - chirurgie orthopédique : 3 praticiens

POINT SUR LES SERVICES LES PLUS À RISQUE EN 2024

La politique volontariste du CHU de Poitiers pour assurer une continuité voire un développement des équipes médicales peut se heurter à des difficultés de recrutement que tous les hôpitaux français connaissent. Le tableau ci-dessous liste les secteurs en tension, particulièrement suivis par la gouvernance du CHU.

Spécialité	Anesthésie-réanimation	Gynécologie-obstétrique	Pédiatrie	Médecine interne Châtellerault	Long séjour personnes âgées
Postes vacants	Châtellerault : 2,7 ETP vacants sur 8 ETP autorisés (sans compter l'intérim)	2 ETP vacants	3 ETP vacants	Départ du chef de service et équipe fragile	2,6 ETP vacants sur 3 ETP autorisés Intérim ++
Apport fusion	Intégration au service d'anesthésie réanimation et médecine péri-opératoire du CHU Implication d'un praticien d'expérience en temps partagé, implication d'un PU-PH (adjoint au chef de service). Redressement des effectifs qui permet actuellement d'ouvrir les 5 salles de blocs unité en soins continus : sécurisation des lits d'unité en soins continus avec le concours des médecins intensifs et réanimation et des médecins urgentistes	Equipe territoriale avec participation à l'activité de journée et à la permanence des soins 5 praticiens (temps partagés Poitiers Châtellerault) + apport des Dr Juniors sur la PDS	Temps partagé du praticien		Soutien de l'équipe du service de médecine gériatrique de Poitiers

LE RAPPROCHEMENT AVEC LE CHU A PERMIS DE DÉVELOPPER L'INVESTISSEMENT SUR LE SITE DE CHÂTELLERAULT

La structure financière du groupe hospitalier Nord-Vienne ne permettait pas d'investir suffisamment, limitant les projets et contraignant les équipes dans leur exercice professionnel. La direction commune puis la fusion ont permis de mobiliser des ressources pour moderniser les équipements mobiliers et immobiliers du site de Châtellerault.

LE BIOMÉDICAL

Le CHU de Poitiers a accéléré le renouvellement des équipements biomédicaux. Ainsi, sur une valeur du parc de 8 millions d'euros, le taux d'ancienneté des équipements de plus de 10 ans est passé de 50% à 30% entre 2018 et 2024. Au total, 4 079 700 € ont été investis sur cette période, avec un effort particulier porté sur les équipements d'imagerie médicale (1 152 000 €), de blocs opératoires (827 000 €), de surveillance et monitoring (581 000 €), d'exploration fonctionnelle (497 000 €), ou de biologie (271 000 €).

L'INFORMATIQUE

Le groupe hospitalier Nord-Vienne connaissait des problèmes importants d'obsolescence de ses équipements matériels et logiciels en raison d'un investissement insuffisant sur le secteur informatique. Depuis la fusion, près de 250 000 € par an sont consacrés à la modernisation de l'outil informatique du site de Châtellerault. En termes d'infrastructure, cela a consisté principalement en une remise à niveau du réseau avec l'installation d'une couverture wifi sur tout le site, l'augmentation du lien réseau avec Poitiers, la mise à niveau des postes de travail et la montée en gamme des serveurs du site. En termes de logiciels, des travaux de convergence applicative sont en cours pour parvenir dès 2024 à pérenniser le dossier patient du site de Châtellerault en l'harmonisant avec le dossier patient de Poitiers.

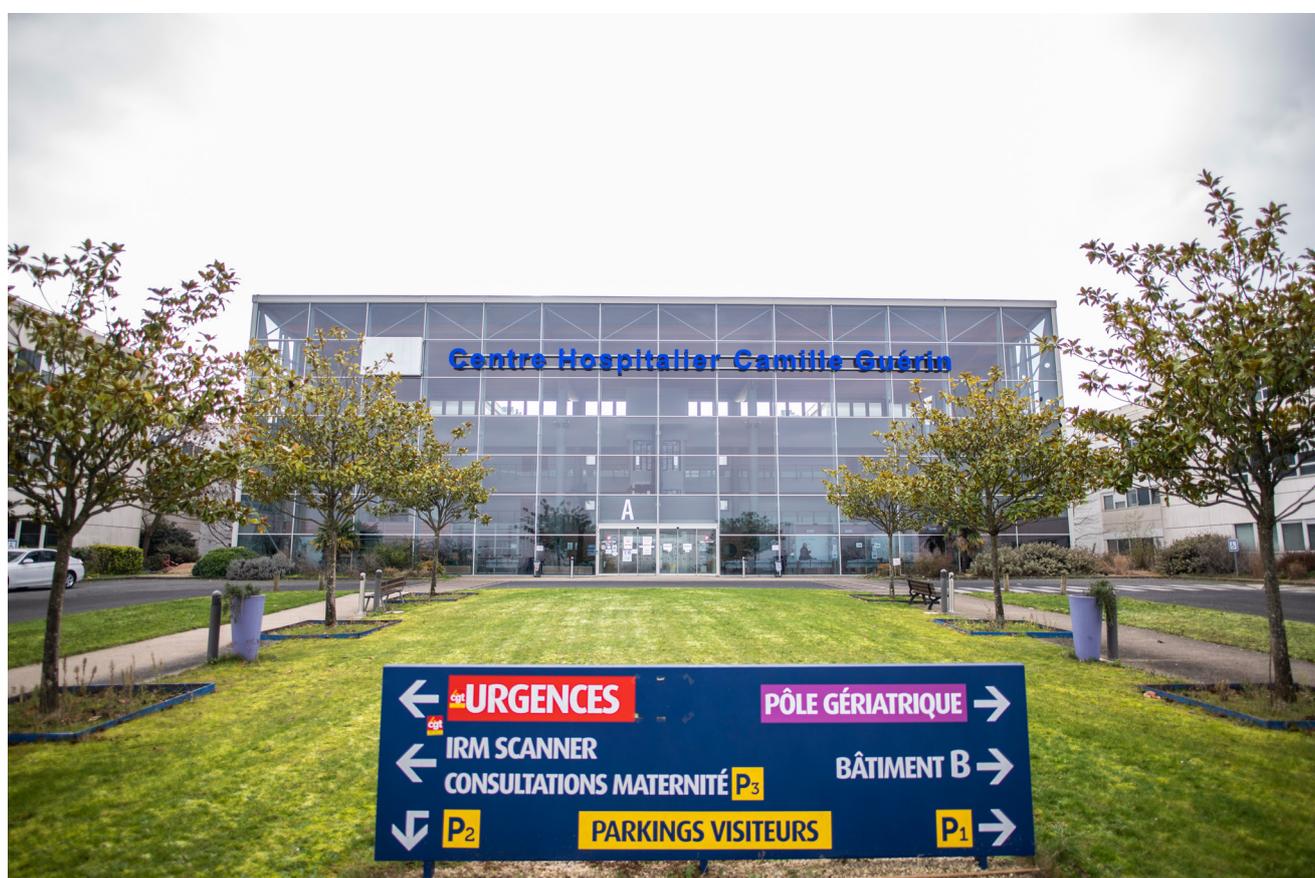
L'HÔTELIER

Des investissements conséquents ont été effectués pour remettre à niveau le parc des équipements hôteliers du site de Châtellerault. Chaque année, entre 200 et 500 000 € ont été investis pour améliorer l'accueil des patients et les conditions de travail des personnels, comme le montre le tableau ci-dessous :

	2021	2022	2023
Mobilier de soins	77 322 €	125 609 €	173 005 €
Lits et mobilier de chambre	167 458 €	73 120 €	139 419 €
Amélioration conditions de travail	59 042 €	40 178 €	192 135 €
Autres	182 064 €	5 365 €	10 399 €
Total	485 887 €	244 272 €	514 958 €

LES TRAVAUX

Depuis la fusion, des travaux conséquents ont pu être relancés sur le site de Châtellerault, afin de sécuriser des équipements ou accompagner des projets. Ainsi, en 2021, les blocs opératoires ont été mis à niveau pour 164 000 € et la cuisine a été réaménagée pour 138 000 € ; en 2023, le secours électrique a été sécurisé pour 174 000 €, deux patios ont été aménagés dans le Village pour 60 000 €, l'unité de reconstitution des cytotostatiques a été mise aux normes pour 450 000 € et les urgences ont fait l'objet d'un agrandissement.



LA POLITIQUE SOCIALE A PERMIS DE SOUTENIR L'ATTRACTIVITÉ DU SITE ET D'ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉ

Une politique sociale ambitieuse a été mise en œuvre pour améliorer l'attractivité, les conditions de travail et la fidélisation des agents, et des postes ont pu être créés pour accompagner les développements d'activité.

L'ATTRACTIVITÉ

Les pôles de Châtellerault font partie des pôles prioritaires pour le recrutement infirmier, avec une mise en stage directe des infirmiers diplômés d'Etat lors de leur recrutement.

Une journée d'accueil pour tous les nouveaux arrivants est organisée.

La garantie d'un temps de formation, en double, est aménagée à la prise de poste pour les soignants: 3 jours pour les aides-soignants et 1 semaine à 1 mois pour les infirmiers diplômés d'Etat en fonction de la spécialité et du parcours.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Tout d'abord, toutes les absences des services de soins qui peuvent l'être sont remplacées. Il n'y a pas de limite aux remplacements par intérim pour les infirmiers diplômés d'état et aides-soignants : le site de Châtellerault concentre 69% des missions d'intérim du CHU. De même, il n'y a pas de limite au recours aux heures supplémentaires : 9 000 à 12 000 heures ont été payées chaque année depuis 2021. Dans le même sens, une équipe de suppléance de 4 aides-soignants et 2 infirmiers diplômés d'Etat a été créée.

Ensuite, en termes d'investissement pour améliorer les conditions de travail, un programme d'installation de rails plafonniers a été initié dans les services de gériatrie.

Enfin, le site bénéficie de compétences partagées sur toute la structure et qui n'existaient pas auparavant : assistante sociale du personnel, psychologue du travail, préventrice et ergonomes.

LA FIDÉLISATION

Des possibilités de départs en formation aide-soignante ont été facilitées par la création d'une antenne de l'institut de formation des aides-soignants, avec deux fois plus de formations après la fusion. Des formations promotionnelles ambulanciers pour les agents de l'équipe de brancardage conducteurs SMUR ont été organisées : sept agents ont été formés ou sont en cours de formation. Des concours pour titulariser des personnels ont été effectués sur les grades assistant médico-administratif (8) et ouvrier principal (9). Les délais avant mise en stage ont été raccourcis : immédiate pour les infirmières diplômées d'état, 2 ans pour les aides-soignants, 3 ans pour les adjoints administratifs.

Les passages en contrat à durée indéterminée ont été accélérés sur certains grades, notamment les grades administratifs et techniques (deux ans). Ainsi, l'évolution du pourcentage de l'effectif titulaires et CDI est significative :

	<u>2021</u>	<u>2022</u>	<u>2023</u>	<u>TOTAL</u>
Passage en CDI depuis la FUSION s/CHT	30	80	20	130
<i>AS / AMP</i>	5	41	2	48
<i>ASH</i>	12	15	13	40
<i>Adjoint adm.</i>	1	5	3	9
<i>Agent d'entretien</i>	8	9	0	17
<i>Autres grades</i>	4	10	2	16
	-	-	-	-

IMPACT Accroissement du Pourcentage de titulaire & CDI - Site de Châtelleraut avant et après FUSION					
<u>Personnes physiques au 31/12/2018</u>			<u>au 31/12/2023</u>		
Titulaire	715	73%	707	76%	Titulaire +3 points
CDI	97	10%	153	16%	CDI +6 points
CDD	161	17%	73	8%	CDD -9 points
TOTAL	973	100%	933	100%	

La mobilité a été facilitée dans le site et entre les sites du CHU puisque tous les postes sont désormais publiés.

5 jours RTT ont été attribués aux agents qui n'en bénéficiaient pas, avec la perspective d'en augmenter le nombre.

2 757 heures ont été payées sur le paiement des heures supplémentaires en stock dans les compteurs depuis 2023 pour les agents qui le souhaitent.

LES CRÉATIONS DE POSTES

Entre 2019 et 2024, 34,5 postes non médicaux ont été créés sur le site de Châtelleraut :

Année	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nbe postes créés	8,35	2,85	4,6	9,62	7,15	2

Les grades concernés sont tous des paramédicaux, principalement des infirmiers diplômés d'Etat (10,1) et aides-soignants (7,1), au profit de la cancérologie, des urgences, du plateau technique ou des pools infirmiers diplômés d'Etat / aides-soignants.

LE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE ET DES MOYENS DÉDIÉS À LA FORMATION A PERMIS D'AUGMENTER LES RECRUTEMENTS LOCAUX ET LA MONTÉE EN COMPÉTENCE

En septembre 2022, une antenne de formation des aides-soignants a été ouverte à Châtellerault, après réhabilitation des locaux au sein de l'ancien EHPAD, pour 22 élèves. Un poste de formateur et un poste de secrétaire ont été créés à cette fin sur le site de Châtellerault.

Avec le soutien du Conseil régional et la validation de l'ARS pour ces évolutions, c'est un pari réussi puisque tous ces futurs aides-soignants sont issus du territoire châtelleraudais. 14 sont financés par le Conseil régional et 8 sont en promotion professionnelle dont 6 sont des collègues du site de Châtellerault. En septembre 2023, 26 élèves sont en formation, 11 sont financés par le Conseil régional, 2 sont en apprentissage, et 13 sont en promotion professionnelle dont 8 du CHU : 5 sont des collègues du site de Châtellerault et 3 de Loudun. La formation est accessible pour les agents de service hospitalier locaux (nouvelle promotion professionnelle et apprentissage pour les EHPAD du secteur).

L'IMPACT DE LA FUSION SUR LES FINANCES : UN PROCESSUS DE RÉTABLISSEMENT DES COMPTES SOULIGNÉ PAR LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES (CF. EXTRAITS RAPPORT CRC CI-DESSOUS)

Du fait de la mise en place de la direction commune à partir de 2018, l'établissement a procédé depuis plusieurs années à une convergence des méthodes et processus comptables avec le CHU. À ce titre, par exemple, l'état de l'actif a été fiabilisé. Les durées d'amortissement sont conformes à la nomenclature M21 (...). Des procédures de contrôle interne existaient entre 2015 et 2020 mais étaient très peu formalisées sur la période du contrôle. Dans la suite de la direction commune, on note le début de la convergence des méthodes de provisionnement vers celles du CHU (...). Le CHU, à partir de 2018, a également contribué au soutien en trésorerie de l'établissement au travers de l'achat en équipements pour le compte de la structure. Au total, on peut considérer que 11,1 M€ ont été versés en accompagnement au groupe hospitalier Nord-Vienne. Il convient également d'ajouter, sur l'exercice 2021 (bénéficiaire : CHU Poitiers), les volumes de 2,171 K€ au titre des dettes d'exploitation non soldées du groupe hospitalier Nord-Vienne et des avances non remboursées, ainsi que 1,5 M€ au titre de l'aide à la fusion (...). L'endettement [du groupe hospitalier Nord-Vienne] repose sur un volume de dette très élevé (66 M€ en 2015, dont il reste encore 49 M€ à la date de la fusion avec le CHU) qui génère une annuité importante. À partir de 2018, date de la mise en œuvre de la direction commune, la structure arrête d'emprunter. Si la dette est saine, son niveau reste particulièrement élevé, dépassant les ratios d'alerte aux termes de l'article D. 6145-70 du code de la santé publique (...). La fusion entre les deux établissements, compte tenu de la santé financière robuste du CHU de Poitiers, a induit l'absorption de la dette du groupe hospitalier Nord-Vienne, tout en restant dans des ratios très corrects pour l'établissement. Ainsi, sur la base des ratios 2019 (et en amont de la réalisation du compte financier 2021), l'impact de la fusion conduisait aux ratios suivants :

Tableau n° 30 : projection des ratios financiers de l'établissement fusionné (2019)

	CHU	GHN	Consolidé
Taux d'endettement	6 %	57 %	13 %
Indépendance financière	7 %	54 %	14 %
Durée apparente de la dette	0,71	8,3	1,5

Source : rapport sur la fusion, CHU Poitiers

Cette fusion constitue donc, à l'examen des ratios, un moyen de réguler la dette du groupe hospitalier Nord-Vienne.

En synthèse, la fusion a permis de pérenniser un établissement qui traversait une grave crise financière condamnant toute perspective de développement, et qui subissait une tension majeure sur ses effectifs, limitant son offre de soins. Certes, la fusion n'a pas permis de régler tous les défis qui pèsent sur le site de Châtellerauld, ce dernier n'étant pas épargné par les difficultés qui pèsent sur l'ensemble des hôpitaux français en termes d'attractivité ou d'activité médicale. Mais l'assainissement de la situation financière, les investissements constants du CHU, la volonté conjuguée de la gouvernance du CHU et des équipes médicales et paramédicales de Châtellerauld, comme de Poitiers, permettent de dégager des perspectives et des projets de développement qui se refusaient jusqu'alors à l'établissement. Le projet d'établissement 2024-2028 du CHU de Poitiers mentionne ainsi explicitement cet objectif :

« Développer l'offre de soins à Châtellerauld : le caractère multi-site du CHU est un atout qui doit être utilisé pleinement. Le site de Châtellerauld verra ainsi son offre de soins renforcée dans le respect de ses spécificités et en s'appuyant sur les ressources des autres sites. Ainsi, un centre de dialyse sera créé à Châtellerauld qui devra permettre de prendre en charge 20 patients par jour. L'offre de consultations spécialisées sera également renforcée (rhumatologie, diabétologie, médecine interne) et le plateau réorganisé. »



Stéphane Maret, directeur / Paola Da Cunha, Hélène Delafond, Gracienne Guéan chargées de communication

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE - DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DU MECENAT

AGORA direction - 2 rue de la Milétrie - CS 90577 - 86021 POITIERS Cédex
Téléphone 05 49 44 47 47 - communication@chu-poitiers.fr